

Mode d'emploi pour la consultation PNACC du 25 octobre au 27 décembre 2024



Dans le cadre des travaux sur le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), une consultation publique est ouverte en ligne à partir du vendredi 25 octobre 2024

Plateforme de consultation <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/>

Pour y participer vous devez créer un compte <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/user/login>

A noter que les associations, collectivités territoriales, personnes morales ... peuvent faire des contributions plus importantes dites « *cahier d'acteurs* ».

Puis vous choisissez un des 5 thèmes ci-dessous et une question à laquelle vous souhaitez contribuer <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/contribuer-sur-les-axes-en-debat>

Axe 1 : Protéger la population des effets du changement climatique.

- Mieux se protéger lors des vagues de chaleur
- Mieux se protéger des inondations
- Développer la culture du risque
- Mieux se protéger des risques sanitaires liés au changement climatique
- S'adapter au changement climatique en s'aidant de la nature
-

Axe 2 : Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels.

- Le rôle essentiel des collectivités territoriales dans l'adaptation au changement climatique
- Préserver la ressource en eau
- Assurer la continuité de l'École et de l'accueil des jeunes enfants dans un contexte de changement climatique
- Assurer la résilience des transports face au changement climatique
- Quels sont pour vous les modes de transport devant en priorité être adaptés au changement climatique dans le cadre de ces mesures ?

Axe 3 : Adapter les activités humaines : assurer la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4 °C.

- Développer la résilience des entreprises face au changement climatique
- Préparer le secteur du tourisme face aux effets du changement climatique
- Adapter les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire aux impacts du changement climatique
- Adapter les filières de la pêche et de l'aquaculture marine aux effets du changement climatique
- Assurer la résilience des forêts et de la filière de l'industrie du bois

Axe 4 : Protéger notre patrimoine naturel et culturel.

- Protéger les milieux et espèces naturels
- Poursuivre les recherches sur l'adaptation des milieux naturels aux effets du changement climatique
- Protéger le patrimoine culturel des effets du changement climatique

Axe 5 : Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique.

- Mobiliser la recherche sur l'adaptation au changement climatique
- Mobiliser la nation

Par exemple vous choisissez axe 1, « *Mieux se protéger lors des vagues de chaleur* » <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/mieux-se-protéger-lors-des-vagues-de-chaleur> la page s'affiche avec les dernières contributions. En fin de page vous devez sélectionner trois (ou moins) actions et pouvez laisser votre contribution.

Ajouter ma contribution

Les champs marqués * sont obligatoires

Les impacts de la chaleur sur la santé font partie des principaux risques identifiés. Selon vous, parmi les actions suivantes, lesquelles devraient être prioritaires ? (3 choix possibles)*

- [Rénovation thermique] : Apporter un soutien financier de l'Etat par des aides à la rénovation thermique intégrant le confort d'été pour se protéger contre les risques liés aux fortes chaleurs dans les logements existants.
- [Réglementation] : Améliorer la prise en compte du confort d'été dans la réglementation pour se protéger contre les risques liés aux fortes chaleurs dans les logements neufs.
- [Rafraîchissement] : Développer les réseaux urbains de froid pour se protéger contre les risques liés aux fortes chaleurs dans les logements.
- [Conditions de travail] : Mieux se protéger contre les risques liés aux fortes chaleurs au travail par la modification du code du travail (ex. nouvelles obligations de prévention pour les employeurs en cas de fortes chaleurs, nouveaux pouvoirs d'intervention de l'inspection du travail en période de canicule, développement des équipements de protection individuelle adaptés aux fortes chaleurs).
- [Bâtiments publics] : Intégrer le confort d'été dans la rénovation thermique des bâtiments publics.
- [Populations précaires] : Protéger les personnes précaires contre les risques liés aux fortes chaleur (ex. rénovation thermique des centres d'accueil et d'hébergement d'urgence, rénovation thermique des centres pénitenciers).

Un minimum de 1 réponse(s) est demandé et un maximum de 3 réponses peut être choisi.

Veuillez indiquer les raisons de votre sélection

Votre message (6000 caractères max)

Attention vous n'avez droit qu'à une seule contribution par question et vous ne pouvez pas la modifier par la suite. Préparez bien votre réponse, pas de droit à l'erreur.